

## La norme d'émissions Euro 6d-Temp WLTP définit des consommations plus réalistes



La norme d'émissions Euro 6d-Temp WLTP définit des **niveaux d'émissions et de consommation plus réalistes**.

Obligatoire à partir de **septembre 2019** pour tous les modèles existants, la norme d'émissions Euro 6d-Temp WLTP impose des seuils d'émissions repris de la norme transitoire Euro 6b.

Les seuils d'émissions de la norme Euro 6d-Temp seront évalués dans le cadre de la **procédure de test WLTP** (Worldwide Harmonised Light Vehicles Test Procedure) **réalisés en laboratoire sur un banc à rouleaux**.

Ce test donne des résultats de consommation et d'émissions plus proches de la réalité que le Cycle Européen de Conduite (NEDC) pratiqué jusqu'à présent.

Le cycle de test WLTP est **plus long**, il comprend des **accélération plus franches** et il est effectué globalement à une **vitesse moyenne plus élevée**. Il se compose de **4 phases de vitesses** (Basse vitesse, Moyenne vitesse, Haute vitesse et Extra-haute vitesse), tient compte de l'incidence d'**équipements spécifiques** et intègre **différentes situations de conduite**.

La norme Euro 6d-Temp prend en considération les **émissions polluantes** et la consommation mesurées en **conditions de conduite réelles ou RDE** (Real Driving Emissions) sur routes ouvertes.

Pour respecter les seuils fixés par la norme Euro 6d-Temp, la plupart des moteurs essence à injection directe doivent être équipés d'un **filtre à particules** qui empêche que les particules ne soient rejetées dans les gaz d'échappement.

La plupart des moteurs diesel respectant la norme Euro 6d-Temp sont équipés de la **technologie de réduction catalytique sélective** (SCR) permettant de réduire les émissions d'oxyde d'azote (NOx). Une solution d'urée est injectée dans le système de purification des gaz d'échappement. Lorsque ces derniers passent à travers le filtre SCR, le dioxyde d'azote réagit au contact de la solution d'urée et est décomposé en azote, en eau et en infimes quantités de dioxyde de carbone. Le procédé SCR permet de **réduire jusqu'à 90 % des émissions de NOx**.